

ANNEXE
Programme détaillé et Formateur

Loi de finances pour 2025 et actualité fiscale

Objectifs pédagogiques :

- Point sur l'ensemble des mesures adoptées qui impactent tant les particuliers que les entreprises.
- Aborder l'actualité fiscale du début 2025.

Public visé : Experts-comptables, chefs de mission, collaborateurs de cabinet comptable.

Date, durée, lieu :

Vendredi 21 mars 2025 de 9h à 12h (3h, avec pause de 10 mn à 11h), en distanciel synchrone via le logiciel Zoom.

Accessibilité : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement par mail à contact75@terragestion.com, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Prérequis : Aucun

Tarif adhérent et partenaire : 0 €

Tarif public : 50 €

Modalités d'inscription et d'annulation : sur le site de TERRA GESTION, cliquer sur le nombre de places puis sur s'inscrire à la formation. Compléter le formulaire et régler par virement, carte bancaire ou chèque.

Méthode et moyens pédagogiques :

- Techniques
 - Accès à une plateforme de visioconférence Zoom après envoi d'un lien et d'un code de connexion
- Pédagogiques
 - Exposés théoriques
 - Exemples
 - Questions/Réponses

Les supports de cours sont remis le jour de la formation

Modalités d'évaluation : mise en pratique, évaluation orale et écrite (quiz)

Nombre de participants : cette formation est organisée pour un groupe de participants d'environ 50 personnes.

Nature de la formation dispensée : à l'issue de la formation, une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.

Qualité et évaluation de la formation : un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque participant pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

Programme :

Points abordés

- Impôts sur le revenu 2024
- Nouvelle contribution différentielle sur les hauts revenus
- Fiscalité de la location meublée
- Nouvelles règles de la franchise en base de TVA
- Régime simplifié de TVA
- Report de la CVAE

Formatrice : Olga CONDE, Directeur des études fiscales d'infodoc-experts.